

modeste de tous, mais le plus aigri à cause de ses malheurs militaires dont il rendait tout le monde responsable.

L'endroit de leurs réunions s'appelait le club du Manège, et c'est de là que partaient toutes les motions violentes qui retentissaient à la tribune.

Les Jacobins demandaient cependant le maintien de la constitution de l'an III, mais ils voulaient renverser la majorité du Directoire, qu'ils accusaient d'être trop modérée.

Il s'était fait au sein du gouvernement des modifications de personnes qui malgré les expériences successives, y maintenaient la dissension.

L'opposition dans les conseils avait attaqué les directeurs avec tant de violence, que Merlin et Lareveillère-Lepaux, effrayés, donnèrent leur démission ; Rewhell avait déjà été désigné par le sort pour sortir du gouvernement ; Treilhard avait été destitué, sous prétexte d'un défaut de formalité dans sa nomination.

Ces quatre directeurs étaient remplacés par Sièyes, Roger-Ducos, Gohier et Moulins. Les deux derniers, hommes honnêtes et médiocres appartenaient au parti du Manège ; Roger-Ducos n'était qu'une créature de Sièyes. Sièyes était donc l'homme important du Directoire ;

car Barras, par ses dépenses excessives, sa vie voluptueuse, ses liaisons avec les agioteurs, fournisseurs et concussionnaires, s'était trop compromis pour conserver le premier rôle.

Sièyes était un homme d'une réputation immense, d'un génie médiocre. Aux premiers jours de la révolution, aucun nom n'était plus fameux que le sien ; et il montra par son exemple combien un talent ordinaire peut emprunter d'éclat aux circonstances.

Sa brochure sur le tiers-état eut une action prodigieuse, décida la réunion des trois ordres, consacra la victoire populaire ; et pourtant cet écrit n'est rien de plus qu'un heureux à-propos. Qu'on en ôte la première phrase ; il ne reste qu'un pâle factum sans style et sans pensée. Mais l'à propos lui-même est un mérite, et il contribua merveilleusement à la gloire de Sièyes.

Ce qui d'ailleurs, y ajouta beaucoup, c'est que Sièyes avait une parfaite intelligence des besoins politiques de l'époque, et savait les réclamer avec précision et clarté. Il était, pour ainsi dire, le rapporteur des opinions courantes, et les prenant avant qu'elles fussent assez mûres pour être communes, il les énonçait si bien à temps, qu'il passait pour inventeur.

C'est ainsi qu'on lui attribua tout le mérite de la division de la France en départements, et de l'institution des gardes nationales, tandis qu'il ne fut réellement que le metteur en œuvre, et le colporteur actif des idées que l'on murmurait autour de lui.

Il proposa à la commission un projet de constitution alambiquée, qu'il avait méditée et mûrie, et sur laquelle reposaient ses plus chères espérances. Mais, soit qu'ils voulussent se débarrasser de cet important, soit qu'ils fussent frappés des défauts de son système, ses collègues goûtèrent peu la métaphysique de Sièyes.

Plein de dépit de voir son génie méconnu, il se retira des délibérations, et accepta l'ambassade de Prusse, en attendant des jours meilleurs pour la constitution qu'il en avait en poche.

Lorsqu'en 1799, Sièyes, revenu de Berlin, fut appelé au Directoire en remplacement de Rewbell, il pensa que l'occasion favorable se présentait.

Les modérés ne voulaient plus de la constitution de l'an III, parce qu'elle n'apportait ni l'ordre ni la sécurité ; Sièyes n'en voulait pas parce que ce n'était pas la sienne.

Il s'unit aux modérés. Roger-Ducos le suivit, et Barras prit parti avec eux, parce que Sièyes ayant encore une grande réputation, Barras espérait regagner par cette alliance la considération qui lui échappait.

Les modérés avaient donc la majorite dans le Directoire ; ils l'avaient également dans le conseil des Anciens. Mais au conseil des Cinq-Cents les dernières élections avaient donné aux Jacobins une grande majorité, bien décidée à défendre la constitution de l'an III.

La nouvelle révolution que l'on tramait, ne pouvait donc réussir sans l'appui d'une force extérieure. Faire un appel au peuple, eût été dangereux ou inutile. Les meneurs se rappelèrent le coup d'état de fructidor, accompli par l'intervention de la force militaire ; ils résolurent de tenter le même expédient.

Il fallait pour cela un général de quelque renom qui entraînaît facilement les soldats à sa suite, et ajoutât par son influence personnelle du parti. Sièyes jeta les yeux sur un des plus illustres lieutenants de Bonaparte, Joubert. Nommé d'abord commandant de la garde départementale, Joubert fut bientôt envoyé en Italie pour y acquérir une gloire nouvelle. Mais frappé à mort dans la funeste journée de Novi, il manqua tout à coup aux espérances des directeurs, et déconcerta leurs plans.

En même temps le parti du Manège redoublait d'ardeur : il eut assez d'influence pour faire nommer Bernadotte ministre de la guerre, et faire écarter Talleyrand des affaires étrangères : ses orateurs aux Cinq-Cents attaquèrent le gouvernement avec une vigueur qui semblait révéler la conscience d'un triomphe prochain.

Jourdan osa, dans un discours violent, menacer les modérés d'une insurrection générale comme aux jours de 92, et proposa de déclarer la patrie en danger. Cette motion fut combattue par Lucien Bonaparte, Chénier et Boulay de la Meurthe, et ce ne fut qu'après une longue et orageuse discussion, qu'on parvint à l'écarter.

Cependant le danger restait le même, et pouvait reparaître plus menaçant. Sièyes cherchait toujours un général pour le seconder ; il fit des ouvertures à Moreau. Indécis selon son habitude, Moreau ne se prononça pas ; mais à la nouvelle du débarquement de Bonaparte il dit aux conspirateurs du Directoire :

— Voilà l'homme qu'il vous faut pour un mouvement ; adressez-vous à lui.

Ni Moreau ni les directeurs ne prévoyaient les conséquences nécessaires de l'intervention d'un homme de génie. Le Directoire avait déjà réussi une fois en invoquant l'appui de la force armée ; il croyait que les choses se passeraient de même, et ne calculait pas qu'un général qui se sentait la force d'agir pour les autres, pouvait avoir l'idée d'agir pour lui, et de changer en une révolution ce qu'on appelait un mouvement.

Sièyes, peut-être plus clairvoyant que les autres, ne se dissimulait pas que Bonaparte serait un auxiliaire exigeant ; mais l'esprit tout rempli de sa propre importance, il prévoyait tout au plus un partage d'attributions, et abandonnait volontiers au général l'administration du nouveau gouvernement, pourvu qu'il en devînt le législateur. Sa constitution pourrait enfin voir le jour : c'était le but de toute son ambition.

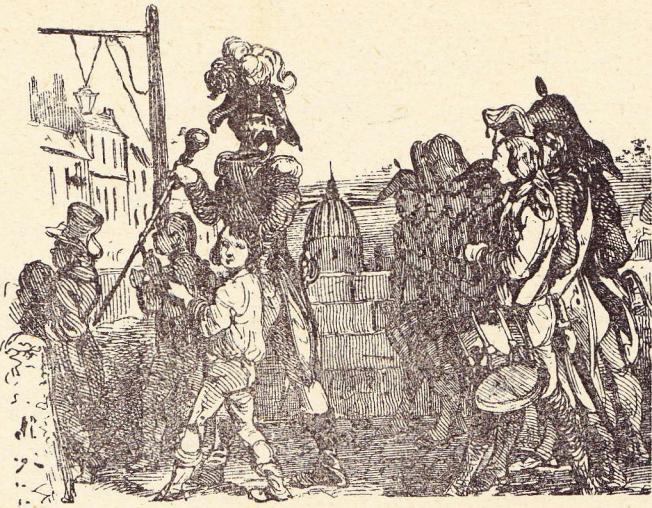
Il résolut toutefois de se tenir sur la réserve, et de ne pas se mettre trop maladroitement à la discrétion du général au-devant duquel la France entière se jetait avec tant d'ardeur.

Dès le lendemain de son arrivée, Napoléon fit une visite à Gohier qui le retint à dîner et le prévint que le jour suivant il le présenterait officiellement au Directoire. Le soir même, Napoléon écrivit à M. de N.* de venir le trouver le lendemain à son lever, c'est-à-dire à sept heures du matin ; celui-ci fut exact au rendez-vous.

Après les premiers compliments, Napoléon et M. de N... causèrent des grands intérêts qui le ramenaient, lui général en chef de l'armée d'Orient, en France. Il lui dit à ce sujet beaucoup de choses que celui-ci était loin d'avoir prévues, puis il rompit tout à coup le fil de la conversation pour lui parler du dîner qu'il avait fait la veille.

— Mon cher, reprit Napoléon, j'ai affecté de ne pas regarder Sièyes, qui était placé en face de moi, et je me suis aperçu de la rage que ce mépris paraissait lui causer.

* C'est à ce même M. de N..., qui fut pair de France dans les Cent-Jours, et qui nous a prié de ne pas le désigner autrement que par cette initiale, dans cette relation, ainsi qu'au général Frégerville, alors membre de la commission des *Inspecteurs* des anciens (c'est-à-dire remplissant les fonctions de questeur) que nous sommes redevable, en partie, des curieux détails qu'on va lire. Marco de St Hilaire



— Mais, général, répondit M. de N..., êtes vous sûr qu'il soit contre vous ?

— Je n'en sais rien encore, mais c'est un homme à un système et je n'aime pas ces gens-là. Quant aux autres, je les ai jugés. Au surplus, je vais voir cela aujourd'hui ; j'ai rendez-vous avec eux à deux heures ; venez me voir tous les jours.

Au point où en étaient les affaires, M. de N..., ne doutait pas que Napoléon n'eût entrevu la face naturelle des choses, et qu'il ne leur eût déjà assigné l'admirable issue qu'elles devaient avoir. A l'heure convenue, il se rendit donc au Directoire, vêtu d'une simple redingote bleue et portant un magnifique sabre de Mameluck, suspendu à la manière orientale par un cordon de soie cramoisi.

En le voyant descendre de voiture dans la cour du Luxembourg la garde le reconnut et poussa le cri de *vive Bonaparte!*

Les directeurs étaient en délibération ; ils l'interrompirent aussitôt et se levèrent avec empressement pour recevoir le général.

Sièyes seul, conservant le sentiment de sa dignité, fit observer à ses collègues qu'il y avait quelque inconvenance à suspendre les affaires du gouvernement pour répondre à une visite, le général Bonaparte pouvant bien attendre la fin de la délibération.

Les directeurs, confus, reprirent leurs sièges et continuèrent au moins pour la forme, les affaires commencées.

De son côté, Bonaparte, qui avait le droit de se faire une haute idée de lui-même, s'étonnait qu'on le fit attendre.

Déjà il considérait le gouvernement établi comme une fiction au-dessus de laquelle il pouvait se placer, et, dans son impatience, il oubliait que cette fiction avait encore moins une existence légale.

Lorsqu'il fut introduit, il exposa brièvement la situation, il dit qu'après avoir consolidé l'établissement de son armée en Egypte et confié son sort à un général capable d'en assurer la prospérité, il était parti pour voler au secours de la République, qu'il croyait *perdue* ; mais que, puisqu'il la trouvait *sauvée* par les exploits de ses frères d'armes, il s'en réjouissait.

« Jamais, avait-il ajouté en posant la main sur la poignée de son sabre, jamais je ne le tirerai que pour la défense de la République ! »

Le président Gohier le complimenta sur ses triomphes et sur son retour en lui donnant l'accolade fraternelle.

L'accueil fut en apparence très-flatteur ; mais au fond les craintes étaient devenues trop réelles et trop justifiées par la situation pour que ce retour inattendu fit plaisir aux cinq magistrats républicains qui gouvernaient alors la France.

Tous les généraux, tous les officiers présents à Paris, Lannes, Murat, Berthier, que Napoléon avait amenés avec lui ; ceux qui avaient du service ou qui en attendaient, Jourdan, Macdonald, Leclerc, Beurnonville, Lefebvre, qui commandait la dix-septième division militaire, c'est-à-dire Paris ; Bruix, ancien ministre de la Dubois-Crancé, ministre de la guerre, Cambacérès, ministre de la justice, Fouché ministre de la police, Talleyrand, qui songeait à se faire pardonner sa résistance lors de l'expédition d'Égypte, et mille autres, toutes les capacités, tous les intérêts, patriotes ou modérés, gens en place ou destitués, enfin tous les membres du gouvernement vinrent instinctivement se faire inscrire chez lui : le plus grand nombre pour s'associer à ses projets, quelques-uns aussi pour les surveiller.

Il fallait encore compter Chénier, Cabanis, Rœderer, etc., qui étaient l'élite du parti philosophique réuni à l'élite de l'armée, pour accomplir le vœu national.

A l'exception de Bernadotte, tous les généraux de l'armée d'Italie se rallièrent à leur ancien général en chef.

Eugène Beauharnais, Duroc, Bessières, Marmont, Lavalette, Caffarelli (frère de celui mort en Syrie), Merlin (fils du directeur), Bour-

rienne, Regnaud-de-Saint-Jean-d'Angely, Arnaud, et Doussou de l'Institut, et le munitionnaire Collot, firent preuve du plus grand dévouement.

Il n'y avait pas jusqu'aux vingt-deux guides qu'il avait amené avec lui de Fréjus à Paris, qui ne se montrassent empressés.

Chacun servait le général Bonaparte à sa manière ; enfin Augereau, qui intérieurement détestait son ancien frère d'armes, se rallia à lui, quoique après quelque hésitation. Peut-être aussi fut-ce parce qu'on l'avait négligé qu'il vint offrir ses services à Napoléon.

— J'ai déjà appris bien des choses, dit ce dernier à M. de N., en le revoyant. C'est un singulier homme que ce Bernadotte. Il a prétendu qu'il ne pouvait entrer dans le projet dont on lui parlait ; il a seulement promis de se taire, à condition qu'on y renoncerait. Bernadotte n'est pas un homme à moyens, ajouta-t-il, c'est un homme à obstacles.

Et après un silence pendant lequel il passa plusieurs fois la main sur son front, il reprit :

— Je crois bien que j'aurai Bernadotte et Moreau contre moi ; mais je ne crains pas Moreau, il est mou, sans énergie ; je suis sûr qu'il préfère le pouvoir militaire au pouvoir politique. Je le gagnerai avec la promesse du commandement d'une armée ; mais Bernadotte ne m'aime pas... Il se croira en droit de tout oser ; ce diable d'homme a de l'esprit !... Au reste, je ne fais que d'arriver, nous verrons.

Il est de fait que Bernadotte n'était pas venu, comme les autres généraux, faire de visite à Napoléon.

Cette absence avait été d'autant plus remarquable, qu'il avait servi sous ses ordres en Italie ; ce ne fut que huit jours après, et sur les instances réitérées de sa femme, belle-sœur de Joseph Bonaparte, qu'il se décida enfin à venir voir son ancien général en chef.

Napoléon en parla à M. de N... en lui disant :

— Concevez-vous Bernadotte ? Ne m'a-t-il pas vanté, avec une exagération ridicule, la situation brillante et victorieuse de la France ! Il m'a parlé des Russes battus, de Gênes occupée, des levées qui ne sont pas faites partout, de l'état des arts et du commerce, de l'esprit public, que sais-je ?

— Vous a-t-il parlé de l'Égypte, lui demanda alors M. de N...

— Ah ! vous m'y faites penser. Ne m'a-t-il pas reproché de n'avoir pas ramené l'armée avec moi ! Mais, lui ai-je répondu, vous ve-

nez de me dire que vous regorgiez de troupes, que toutes les frontières étaient assurées, que des levées immenses s'étaient faites, que vous aviez 150,000 soldats et plus de 30,000 hommes de cavalerie. A quoi vous auraient été bons quelques milliers d'hommes de plus, qui peuvent servir à conserver l'Égypte ? lui ai-je demandé.

— Eh bien ! qu'a-t-il répondu ?

— Rien.

— Il ne vous a pas tout dit, objecta M. de N... ; je sais de bonne part qu'il avait émis le conseil de vous faire traduire devant un conseil de guerre, tant pour avoir quitté votre armée sans ordre, que pour avoir enfreint les lois sanitaires.

— Ah ! ah ! fit Napoléon avec deux inflexions de voix ; c'est bon à savoir ; mais patience, la poire sera bientôt mûre. Revenez donc ce soir ; ma femme se plaignait hier, à moi, de ne vous avoir pas encore vu depuis mon retour.

M. de N... le promit. Cependant ce ne fut que le lendemain, dans l'après-dîner, qu'il alla chez madame Bonaparte, qui lui reprocha gracieusement de l'avoir délaissée en l'absence de son mari. Celui-ci s'excusa de son mieux en rejetant cette privation sur ces nombreuses occupations.

— Je vous pardonne, lui dit Joséphine de ce ton qui aurait fait désirer d'être toujours en faute vis-à-vis d'elle ; puis elle se leva pour aller au devant d'une dame que l'on annonça. Pendant ce temps, M. de N... s'approcha d'Eugène, qui montrait à sa sœur Hortense les gravures d'un livre magnifiquement relié ; mais à peine s'était-il mêlé de leur conversation, qu'il entendit tout à coup annoncer Bernadotte.

Sa présence imprévue, après la conversation qu'il avait eue avec Napoléon, était de nature à causer à ce dernier quelque surprise ; cependant il ne laissa paraître aucun étonnement et reçut très-bien ce général ; mais un quart d'heure après, tous deux se discutaient si chaudement dans une embrasure de fenêtre, que voyant le moment où cette discussion allait dégénérer en dispute, M. de N... engagea tout bas madame Bonaparte à intervenir, ce qu'elle fit en se levant pour aller adresser la parole à Bernadotte lui-même, qui, s'apercevant bien de son intention, changea entièrement de conversation avec son mari ; puis, peu d'instant après, profitant du mouvement causé par



le nombre de visiteurs, qui augmentaient au point de remplir entièrement le salon, il se retira sans bruit.

Un moment, dit-on, Napoléon songea à laisser les choses dans leur état apparent, en se réservant toutefois le moyen efficace de le modifier ; ce moyen consistait à se faire nommer directeur.

Déjà, deux ans auparavant, il avait eu cette idée ; mais on lui fit alors la même objection que précédemment, la raison d'âge : il était trop jeune pour être directeur. Il fallait avoir quarante ans : il n'en avait que trente.

Faute impardonnable de la part de gens qui redoutaient l'homme supérieur. C'était lui mettre en tête des projets plus vastes, et il n'y fit faute.

Par l'intermédiaire de M. de Talleyrand, un rapprochement s'était opéré avec Siéyes et Napoléon, entre lesquels avait existé un vif ressentiment depuis le dîner chez Gohier.

Une fois réunis, ces deux hommes furent bientôt en mesure de commander aux événements : ils étaient nécessaires l'un à l'autre.

On convint d'agir avec ou sans la participation des directeurs, et, en matière sommaire, on reconnut la nécessité de s'emparer du pouvoir, mais plutôt en résolvant qu'en brisant les résistances.

D'ailleurs, elles ne paraissaient pas formidables. Aux Anciens, la

majorité était entre les mains de Sièyes ; aux Cinq-Cents, elle n'était nulle part.

La garnison de Paris, formée en partie des 8^e et 9^e dragons, qui avaient, en Italie, servi sous Napoléon ; du 21^e de chasseurs à cheval, où avaient commandé Murat et Jubé, alors commandant de la garde Directoriale ; enfin l'action de la police, remise aux mains de Fouché, tout cela attendait le mot d'ordre que donnerait celui vers lequel se tournaient toutes les espérances.

Le 15 brumaire (6 novembre 1799) fut fixé par Napoléon pour une entrevue avec Sièyes, où serait définitivement arrêté le plan à suivre dans l'exécution de leurs projets.

Ce même jour, un banquet était offert au général Bonaparte par les Conseils, banquet donné toutefois par souscription. Il eut lieu dans l'église Saint-Sulpice, alors fermée comme toutes les autres. Le nombre des souscripteurs était de six à sept cents. Cette réunion eut le caractère particulier à ces sortes de démonstrations : chacun vint avec un visage officiel et observa plus qu'il ne se livra.

A peine Napoléon prit-il le temps de faire le tour des tables, où il ne s'assit même pas, et d'adresser quelques mots insignifiants aux députés, au moins aussi préoccupés que lui.

Ce fut au sortir de ce banquet qu'il courut chez Sièyes. Il le trouva calme et sérieux. Napoléon s'assit sans mot dire. Il y eut une minute de silence ; enfin Napoléon, se levant tout à coup ;

— Eh bien ? demanda-t-il à ce directeur.

— Nous sommes les maîtres ! répondit celui-ci avec une sorte de chaleur d'expression qui faisait encore mieux ressortir l'impassibilité de sa figure ; Roger-Ducos est avec nous.

— Je le sais ; nous ne l'oublierons pas.

Sièyes continua :

— Gohier ne se doute de rien.

— Je ne le sais encore. D'après mes avis, Joséphine s'est étroitement liée avec Madame Gohier. Elles sont nos complices le plus innocemment du monde ; ma femme ne répète à madame Gohier que ce qu'il faut que sache son mari.

— Et que sait mon collègue ?

— Rien du tout.

— Moulins a des soupçons, reprit Sièyes, celui-là est tout d'une pièce, c'est l'ami de Santerre.

— Et c'est bien ce qui nous sert à merveille. Les mouvements de faubourg sont passés, croyez-moi, et le brasseur chercherait vainement, mais non pas impunément, à y fomenter quelque désordre. Santerre est prévenu qu'à la première tentative de ce genre, je le fais fusiller ; Moulins le sait aussi, et cela a suffi pour le faire réfléchir avant de permettre à son ami de le compromettre et de se perdre. Quant à Barras, nous n'avons pas à nous en occuper, ajouta Napoléon, nous le renverrons à sa terre de Grosbois.

— Soit, dit Sièyes. Maintenant voici mon avis : La Constitution est à refaire, nous la référons ; pour cela il nous faut trois mois, on nous les donnera. De plus, une commission consulaire sera substituée au Directoire ; un décret nommera consuls Roger-Ducos, moi et vous.

— Qui rendra le décret ? demanda Napoléon.

— Les Conseils. Ce n'est pas là la difficulté ; mais reste à savoir qui le fera exécuter ?

— Je m'en charge, dit Napoléon avec vivacité.

— Fort bien. En ce cas, il ne me reste plus qu'à faire voter aux Anciens la proposition suivante.

Sièyes prit sur la table un papier sur lequel il lut :

« Le Conseil des Anciens, en vertu des articles 102, 103 et 104 de la Constitution, décrète ce qui suit :

« Art. 1^{er}. Le Corps Législatif est transféré dans la commune de Saint-Cloud ; les deux Conseils y siégeront dans les deux ailes du palais.

« Art. II. Ils y seront rendus le 19 brumaire, avant midi. Toute continuation de fonctions de délibération est interdite ailleurs et avant ce terme.

« Art. III. Le général Bonaparte est chargé de l'exécution du présent ordre. Il prendra toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de la représentation nationale.

« Le général commandant la 17^e division militaire, la garde du Corps Législatif, les troupes de ligne qui se trouvent dans la commune de Paris, sont mises immédiatement sous ses ordres et tenus de le reconnaître en cette qualité. Tous les citoyens lui prêteront main-forte à sa première réquisition. »

Là était toute la révolution. La démission des directeurs obtenue, on créait un Consulat provisoire.

Avant de se séparer, Napoléon et Sièyes se partagèrent les rôles : Sièyes se chargea de faire rendre le décret de translation dont il venait de lire le projet à Napoléon ; celui-ci s'engagea à avoir la force armée pour lui et à la conduire aux Tuileries.

— Surtout de la promptitude ; songez qu'ils ne nous reste que trois jours, dit Napoléon en prenant congé de Sièyes, et en lui serrant énergiquement la main ; s'il le faut même, au moment décisif, joignez-vous à nous, montez à cheval !

— Mais je ne le sais pas ! dit l'ex-abbé Sièyes avec un inconent sourire.

— Vous l'apprendrez ! répondit Napoléon ; et il sortit sans vouloir en entendre davantage.

Cette décision amena d'abord un incident ridicule : Sièyes préoccupé de l'idée de jouer un rôle actif dans une révolution, se mit à prendre des leçons d'équitation. Ce fut une nouvelle pour les oisifs de la capitale ; ils s'en amusèrent beaucoup, et surtout Barras, qui s'égayait chaque jour aux dépens de son collègue.

Pendant ce temps, Bonaparte prenait ses mesures pour s'assurer d'une force militaire suffisante. Depuis son retour, trois régiments de dragons, en garnison à Paris, avaient, à plusieurs reprises, sollicité avec de vives instances l'honneur d'être passés en revue par lui.

Les quarante adjudants de la garde nationale, tous nommés par lui après vendémiaire, avaient témoigné le désir d'être admis à lui présenter leurs respects.

D'autres officiers employés activement on en disponibilité, demandaient à être reçus. Bonaparte avait constamment ajourné toute entrevue officielle, et les délais ajoutaient aux impatiences.

Les militaires s'étonnaient de cette obstination à se dérober à leurs hommages, lorsque tout à coup généraux et officiers reçurent l'invitation de se rendre chez Bonaparte, le 18 brumaire, à six heures du matin.

Les trois régiments de cavalerie furent également avertis de se trouver aux Champs-Élysées, pour que le général les passât en revue. Moreau, Macdonald, Beurnonville, quoiqu'étrangers à la conspiration, avaient offert leurs services à Bonaparte : ils furent convoqués.



Joseph Bonaparte y amena Bernadotte ; mais ce général vint sans uniforme, montra une réserve pleine d'humeur, refusa, malgré les instances de Bonaparte, de rien entreprendre avec lui, et se retira, promettant toutefois de ne prendre aucune détermination hostile. C'était tout ce que voulait Bonaparte. Il avait, quelques jours auparavant, parfaitement caractérisé ce personnage.

— Ce n'est pas un moyen que Bernadotte, mais c'est un homme-obstacle.

Lefebvre, commandant le garde du Corps-Législatif, et que l'on supposait dévoué au Directoire, n'avait reçu son invitation que la veille au soir. Il accourut sans savoir ce qu'on voulait de lui, et se promenait d'un air de méfiance au milieu des groupes qui s'agitaient.

Comme lui, la plupart des officiers présents étaient dans une ignorance complète de ce qui allait se passer. La réunion, sans cesse augmentée par de nouveaux arrivants, devint trop nombreuse pour être contenue dans la maison. Bientôt les cours furent encombrées.

Il y avait quelque chose d'étrange et de pittoresque dans ce brillant assemblage d'uniformes de toutes couleurs, de toutes armes, de tous grades ; dans ce mélange confus d'officiers, inconnus les uns aux autres, mais tous d'accord pour suivre l'impulsion d'un seul homme, ne sachant trop ce qu'on demandait d'eux, mais prêts à entreprendre tout ce qu'on leur demanderait.

Sur les traits de quelques uns se lisait la surprise, chez d'autres dominait la curiosité ; chez la plupart se voyait cette joyeuse insouciance du militaire heureux de sortir de son repos et de se trouver appelé à quelque audacieuse tentative.

Mais d'où devait partir le signal ? Où se préparait le drame dont ils devaient accomplir le dénouement ? C'est ce qu'ils allaient bientôt apprendre.

Aussi matinal que les militaires, le conseil des Anciens était alors réuni. On l'avait convoqué en toute hâte et en secret, avec la précaution d'omettre les membres dont on craignait l'opposition.

Les premiers accourus à cette convocation extraordinaire demandaient avec étonnement quel en était l'objet. Les conjurés répondaient par des paroles mystérieuses, par des gestes d'épouvante, engageant leurs collègues à adopter les mesures qui allaient être proposées, et assurant qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour prévenir les anarchistes.

On parlait d'un vaste plan de destruction imaginé par les Jacobins, d'un comité de salut public, de la fusion des deux corps représentatifs en une seule assemblée ; enfin, de la résurrection prochaine du régime de la terreur. Ces bruits circulèrent rapidement dans la salle : tout le conseil était plein d'alarmes, lorsque s'ouvrait la séance, à huit heures du matin.

Les conjurés occupèrent aussitôt la tribune. Cornudet, Courtois et Fargues firent, en termes sonores, le tableau des malheurs qui menaçaient la République, parlèrent de dangers personnels, de la liberté compromise, d'une destruction imminente :

« Vous n'avez plus qu'un moment pour sauver la France, dit Cornudet ; si vous le laissez échapper, la patrie ne sera plus qu'un cadavre que les vautours se disputeront entre eux. »

A ces terribles paroles, un frisson d'épouvante parcourut tous les bancs. Moins on précisait les faits, plus les alarmes étaient vives. On n'osait demander ce qu'il y avait au fond de ces effrayantes réticences.

Vainement quelques membres plus calmes, Montmayon, Dentzel et autres voulaient qu'on s'expliquât. Regnier s'écria que ce n'était pas le moment de dérouler l'épouvantable série de preuves qu'on avait acquises sur le complot, que le moindre retard deviendrait fatal :

il proposa, en conséquence, la translation du Corps-Législatif dans une autre commune, justifia la constitutionnalité et l'indispensable nécessité de cette mesure, et lut le projet de translation rédigé par Sièyes.

Le président, sans écouler les observations, s'empressa de le mettre aux voix ; une immense majorité l'adopta.

Un messenger d'État fut aussitôt dépêché à Bonaparte pour lui porter le décret. Il n'attendait que cette pièce officielle pour agir. S'avançant sur le perron, il harangua les officiers qui se pressaient autour de lui, leur dit que le conseil des Anciens venait de le revêtir du commandement des troupes ; qu'il s'agissait de prendre de grandes mesures pour rendre à la patrie sa gloire et sa sécurité compromises, et qu'il comptait sur leurs bras pour l'aider à sauver la France.

Tous les officiers tirèrent leurs épées et lui promirent assistance et fidélité. Lefebvre, seul restait immobile et silencieux.

— Général Lefebvre, lui dit Bonaparte, vous êtes une des colonnes de la République ; je veux la sauver aujourd'hui avec vous, et la délivrer des avocats qui perdent notre belle France.

— Les avocats ! répondit Lefebvre, oui, vous avez raison, il faut les chasser. Vous pouvez compter sur moi.

Bonaparte ayant habilement vaincu cette dernière résistance, donna ordre aux adjudants de la garde nationale de retourner dans leurs quartiers, d'y faire battre la générale, de donner connaissance du décret qu'ils venaient d'entendre, et d'annoncer qu'on ne devait plus reconnaître que les ordres émanés de lui.

Puis, montant à cheval, et se mettant à la tête des généraux et des officiers, il s'avança entouré de ce brillant état-major, et fut rejoint sur le boulevard par quinze cents chevaux qu'il y avait appelés des Champs-Élysées.

Ce fut avec ce cortège qu'il arriva aux Tuileries : la garde du conseil des Anciens l'y attendait en bataille sur la terrasse du bord de l'eau. Admis dans la salle des séances avec son état-major, il parut à la barre et fit entendre les paroles suivantes : « Citoyens représentants, la République périssait ; vous l'avez su, et votre décret vient de la sauver. Malheur à ceux qui voudraient le trouble et le désordre ! Je les arrêterai, aidé des généraux Berthier et Lefebvre,

et de tous mes compagnons d'armes. Qu'on ne cherche pas dans le passé des exemples qui pourraient retarder votre marche. Rien dans l'histoire ne ressemble à la fin du dix-huitième siècle, rien dans la fin du dix-huitième siècle ne ressemble au moment actuel. Votre sagesse a rendu ce décret ; nos braves sauront l'exécuter. Nous voulons une République fondée sur la vraie liberté, sur la représentation nationale. Nous l'aurons... Je le jure ! je le jure en mon nom et en celui de mes compagnons d'armes !

— Je le jure ! répétèrent tous les officiers qui accompagnaient Bonaparte.

— Général, répondit le président, le conseil des Anciens reçoit vos serments ; il ne forme aucun doute sur leur sincérité et votre zèle à les remplir. Celui qui ne promet jamais en vain des victoires à la patrie, ne peut qu'exécuter avec dévouement les nouveaux engagements de la servir et de lui rester fidèle.

Ce décret était rendu, que les Cinq-Cents n'étaient pas encore en séance ; et, comme une fois le décret promulgué il n'était point permis, aux termes de la Constitution, d'entrer en délibération, cette promulgation faite, on ferma, même avant dix heures, la salle des *Cinq-Cents*, qui n'étaient convoqués que pour onze.

Cependant le Directoire n'était officiellement informé de rien. Gohier, Barras et Moulins n'apprirent donc ce qui passait que par la rumeur publique. Moulins était furieux ; pressentant le mouvement qui allait se faire, il fit mander le général Lefebvre, et l'apostrophant grossièrement :

— Que faites-vous donc ? lui dit-il en se servant d'un mot beaucoup plus énergique ; et qui vous a permis de résigner le commandement que vous a confié le Directoire ? Général ! vous nous rendrez compte de votre conduite.

— Messieurs, répondit Lefebvre, je n'ai de compte à rendre qu'à Bonaparte, qui est devenu mon général.

Et il se retira. Quant à Barras, il était au bain.

— Il faut faire cerner la maison de Bonaparte ! s'écria Moulins quand Lefebvre fut parti.

On fit appeler Jubé, commandant de la garde directoriale ; mais on ne put le trouver, quoique cette troupe fût déjà rassemblée aux Tuileries, sous les ordres de Napoléon.

NAPOLEON



L. OPDEBEEK — EDITEUR — ANVERS

PAUL BELETTE

NAPOLÉON

SA VIE, SES GUERRES

5^e EDITION



L. OPDEBEEK

— ÉDITEUR —

ANVERS